



Isabelle BERNARD

Secrétariat des assemblées

Informatique | Archives municipales

LD 04 77 50 51 94

ibernard@villesgl.fr

Saint-Genest-Lerpt, le 31 janvier 2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Mercredi 7 février 2024 à 19 h 00

Salle polyvalente Louis Richard

Accueil de Monsieur le Préfet de la Loire

Présentation du Conseil Municipal et des projets de mandat

Verre de l'amitié

 Ordre du jour

Affaires générales et financières

Affaires générales

1. Rapport d'activités du rapporteur citoyen – Année 2023



VILLE DE SAINT-GENEST-LERPT

Place Charles de Gaulle 42530 Saint-Genest-Lerpt

Tél. 04 77 50 51 80 | Fax 04 77 50 51 99 | Courriel : mairie@ville-st-genest-lerpt.fr

www.ville-st-genest-lerpt.fr

C:\Users\camille.borde\Desktop\Ordre du jour CM 7 février 2024.doc





Affaires financières

2. Rapport développement durable – 2024
3. Rapport d'Orientations Budgétaires 2024
4. Budget général « Commune » - Autorisation spéciale pour paiement des dépenses d'investissement

Affaires domaniales et environnementales

Voies & réseaux

5. Rapport annuel de Saint Etienne Métropole sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable – Exercice 2022
6. Rapport annuel de Saint Etienne Métropole sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectifs et non collectifs – Exercice 2022
7. Rapport annuel d'activités de Saint Etienne Métropole – Défense extérieure contre l'incendie – Exercice 2022

Environnement & patrimoine

8. Rapport annuel de Saint-Etienne Métropole sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés – Exercice 2022
9. Loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables – élaboration des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC)

Affaires sociales et éducatives

Education & citoyenneté

10. Modification de la composition du restaurant scolaire

Enfance & jeunesse

11. Conventions d'objectifs et de financements entre la commune de Saint-Genest-Lerpt et la Caisse des Allocations Familiales de la Loire pour les établissements d'accueil de jeunes enfants (Microcrèche) – Prestation de service unique PSU- Bonus mixité social – Bonus inclusion handicap – Bonus territoire CTG

VILLE DE SAINT-GENEST-LERPT

Place Charles de Gaulle 42530 Saint-Genest-Lerpt
Tél. 04 77 50 51 80 | Fax 04 77 50 51 99 | Courriel : mairie@ville-st-genest-lerpt.fr

www.ville-st-genest-lerpt.fr

C:\Users\camlle.borde\Desktop\Ordre du jour CM 7 février 2024.doc





Affaires culturelles et sportives

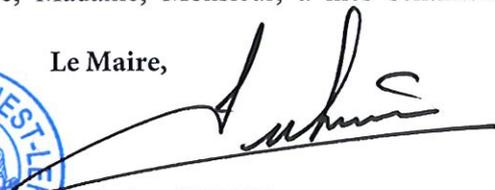
Culture & jumelage

12. Convention de partenariat entre la commune de Saint-Genest-Lerpt et le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne-Métropole à l'occasion du projet « Sept merveilles du MAMC+ »

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,




Christian JULIEN



VILLE DE SAINT-GENEST-LERPT

Place Charles de Gaulle 42530 Saint-Genest-Lerpt

Tél. 04 77 50 51 80 | Fax 04 77 50 51 99 | Courriel : mairie@ville-st-genest-lerpt.fr

www.ville-st-genest-lerpt.fr

V:\doc\1052812.doc

